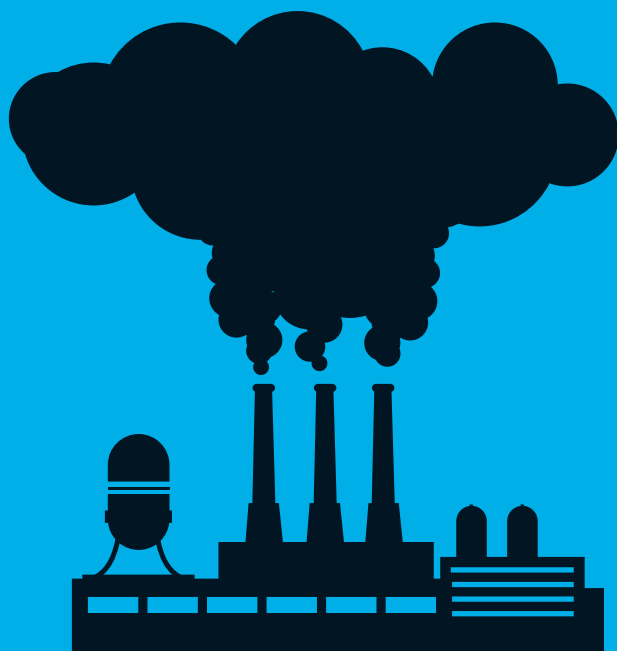


CONTRE RAPPORT



ENGIE

(GDF-SUEZ)

LE VÉRITABLE
BILAN
ANNUEL

OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

JUIN 2015

SOMMAIRE

Chiffres clés	4
L'empreinte de la privatisation	6
Coût du capital, valeur du travail	8
Quelle transition énergétique ?	10
Sûreté nucléaire : quelques problèmes	13
Plein gaz sur les énergies fossiles	14
Charbon, le côté obscur de l'électricité	16
Grands barrages : une "énergie verte" très controversée	18
Influence et procédures judiciaires	20
Suez environnement	22

AUTANT QUE POSSIBLE, CE RAPPORT MENTIONNE LA POSITION D'ENGIE SUR LE FAITS EN QUESTION ET SA RÉPONSE AUX CRITIQUES QUI LUI SONT ADRESSÉES.



RAPPORT PUBLIÉ
PAR L'OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES.

« **L**e monde change et avec lui toutes nos énergies » : tel est le slogan choisi par GDF Suez en 2015 pour annoncer sa métamorphose en Engie. Un changement de nom qui ressemble davantage à un ravalement de façade qu'à une véritable transformation du groupe énergétique, héritier du service public du gaz en France (GDF, partiellement privatisé en 2006) et de l'opérateur historique de l'électricité belge (Electrabel, racheté intégralement par Suez en 2005). Car, si le nom change, les sources de production d'énergie d'Engie, elles, sont toujours aussi polluantes, malgré l'ampleur des enjeux environnementaux, en particulier climatique, auxquels l'humanité est confrontée.

De grands enjeux auxquels les dirigeants du groupe paraissent imperméables : seuls 4% des capacités de production d'Engie sont issus des énergies renouvelables. Le reste provient du gaz, du charbon (qui émet 30% de plus de CO₂ que le gaz naturel), du nucléaire et des grands barrages, érigés notamment en Amazonie brésilienne. Ces centrales hydroélectriques géantes sont censées produire une énergie « verte ». Mais leur bilan environnemental en matière de déforestation et d'atteintes à la biodiversité, et leur impact sociétal, notamment aux dépens des populations autochtones, sont très critiqués.

GDF Suez alias Engie continue d'investir dans des centrales au charbon, maintient en activité des centrales thermiques vétustes et très polluantes, et est pointée du doigt pour la mauvaise gestion de certaines de ses infrastructures minières (lignite), comme en Australie. Le groupe a également multiplié ses actions et dépenses de lobbying, en Europe et ailleurs, pour freiner les politiques publiques en faveur des énergies renouvelables ou pour promouvoir le gaz, y compris le gaz de schiste. Bref, le « développement durable » semble bien éloigné de ses préoccupations. Ce passif n'a pas empêché l'entreprise d'être choisie par le gouvernement français comme sponsor officiel de la conférence internationale sur le climat, la COP21, qui doit se tenir à Paris fin 2015.

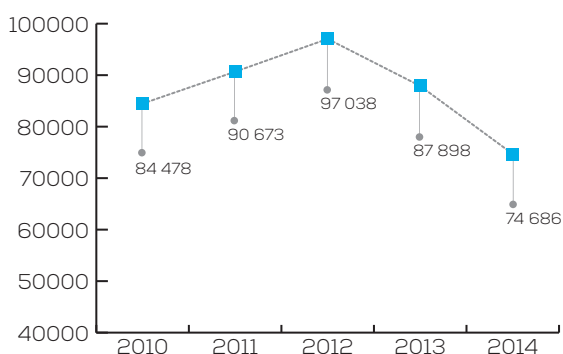
L'État français porte pourtant une responsabilité non négligeable dans la conduite et la stratégie du groupe. Il possède 33% du capital et cinq représentants (sur 19) au sein de son Conseil d'administration. Mais le versement de généreux dividendes aux actionnaires – dont le premier d'entre eux, l'État – semble constituer le seul critère d'appréciation. En trois ans, plus de dix milliards d'euros de dividendes ont ainsi été payés. Soit deux fois plus que le bénéfice de l'entreprise sur la même période ! Une courte vue qui est dénoncée même par la Cour des comptes. Et qui interdit tout investissement de long terme dans la transformation de l'entreprise et de ses outils de production.

Si « le monde change » pour Engie, pas question en revanche d'inverser l'astronomique niveau des rémunérations de ses dirigeants : celle du PDG Gérard Mestrallet a ainsi augmenté de 21% en un an, pour atteindre 3,4 millions d'euros. Gérard Mestrallet quittera son poste en 2016 et bénéficiera encore d'une « retraite chapeau » de 800 000 euros par an. En bas de l'échelle, la sous-traitance se répand et les syndicats craignent la suppression de milliers d'emplois en Europe. La signature d'un accord mondial sur la santé au travail est l'un des rares points positifs sur le plan social. Au vu de ce piètre bilan, le monde selon Engie ne risque pas de s'améliorer. ■

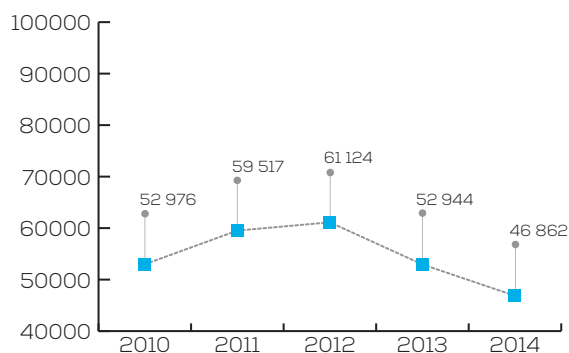
CHIFFRES CLÉS

FINANCES

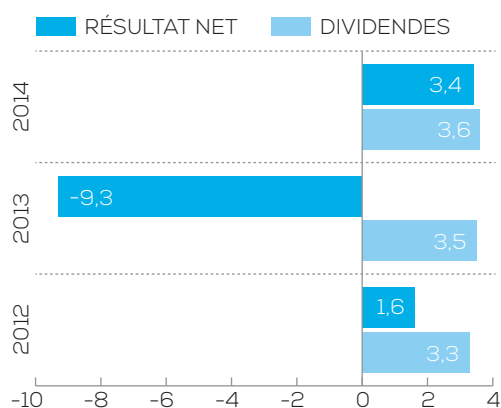
CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS D'EUROS)



CHIFFRE D'AFFAIRES HORS FRANCE (EN MILLIONS D'EUROS)



DIVIDENDES (EN MILLIARDS D'EUROS)



TARIFS

+84% L'augmentation du prix moyen du gaz en France entre 2005 et 2014 pour un ménage de taille moyenne, de 10,57 à 19,47 euros par gigajoule.^[1]

+41,6% L'augmentation du prix moyen de l'électricité en Belgique entre 2005 et 2014 pour un ménage de taille moyenne, de 0,1442 à 0,2097 euros par kWh.^[1]

SOCIAL

152 882

L'EFFECTIF TOTAL DU GROUPE EN 2014, EN HAUSSE DE 9,3% DEPUIS 2012 (139 781).

48,5%
Part de l'effectif en France

21,6%
La proportion de femmes dans l'effectif du groupe Engie en 2014. La proportion de femmes dans l'encadrement est de 21,9%.

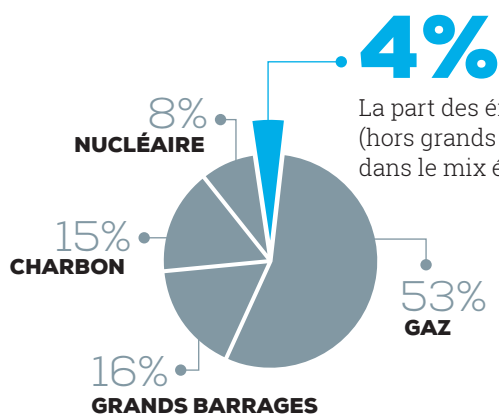
RÉMUNÉRATIONS

3 452 330 €

Le montant total de rémunération, y compris l'attribution d'actions et d'options, à Gérard Mestrallet, PDG d'Engie, au titre de l'année 2014, en hausse de 21% par rapport à l'année précédente.^[2]

63 964 €

Les dépenses moyennes par salarié au sein du groupe en 2014, qui se situaient selon les chiffres du groupe à 78 906 euros en 2013.

CLIMAT

La part des énergies renouvelables (hors grands barrages et nucléaire) dans le mix énergétique du groupe Engie.

**N° 1 MONDIAL**

Des centrales au charbon les plus inefficaces.^[3]

81
MILLIONS
DE TONNES

Les émissions annuelles de carbone des 30 centrales à charbon d'Engie. L'équivalent des émissions d'un pays comme les Philippines (100 millions d'habitants).^[4]

**INFLUENCE ET TRANSPARENCE****ENTRE 2 500 000 € ET 2 999 999 €**

Les dépenses de lobbying déclarées à Bruxelles par Engie en 2014. Dans sa déclaration initiale au registre de transparence de l'Union européenne, corrigée un mois plus tard, Engie avait déclaré moins de 10 000 euros de dépenses.^[5]

3,9/10

L'évaluation par l'ONG Transparency international du niveau de transparence d'Engie. Engie obtient une note honorable en termes de politique anti-corruption, mais une mauvaise note sur sa transparence organisationnelle et un zéro pointé en ce qui concerne le reporting pays par pays.^[7]

5,97

MILLIONS DE REAIS BRÉSILIENS

(1,7 millions d'euros). Les versements d'Engie à des candidats ou des partis politiques au Brésil dans le cadre des élections locales et nationales de 2014. Dont **800 000 reais** (230 000 euros) pour la présidente réélue **Dilma Rousseff** et **800 000** pour son rival **Aécio Neves**.^[6]

Sources : Les chiffres sont tirés du Document de référence 2014 d'Engie sauf :

[1] Eurostat. [2] La Tribune/Facta : <http://www.latribune.fr/economie/france/remunerations-des-dirigeants-du-cac-40-hausse-de-10-en-2014-472331.html>. [3] Oxford University, SSE, Strand Assets Programme, <http://www.smithschool.ox.ac.uk/research-programmes/stranded-assets/Stranded%20Assets%20and%20Subcritical%20Coal%20-%20The%20Risk%20to%20Investors%20and%20Companies%20-%20April15.pdf>. [4] Amis de la terre, Oxfam, Oxford University, SSE, Strand Assets Programme. <http://oxfamfrance.org/rapports/changement-climatique/emissions-etat-charbon-edf-engie>. [5] Registre de transparence de l'Union européenne. [6] Tribunal supérieur électoral du Brésil. [7] Transparency international : http://www.transparency.org/whatwedo/publication/transparency_in_corporate_reporting_assessing_worlds_largest_companies_2014.

L'EMPREINTE DE LA PRIVATISATION

Les activités d'Engie restent marquées du sceau de la privatisation et de tous les débats que celle-ci suscite. D'abord parce que le groupe repose sur un conglomérat d'entreprises privatisées, à commencer par Gaz de France et Electrabel (en Belgique). Ensuite, parce qu'il opère dans un domaine, l'énergie, relevant des services collectifs essentiels, souvent très encadré par les pouvoirs publics. En découlent des controverses sur la distribution des bénéfices entre usagers (prix du gaz) et actionnaires (dividendes), sur l'influence des nouveaux géants de l'énergie sur les politiques publiques européennes, ou encore sur les éventuels abus rendus possibles par sa position d'opérateur historique.

LIBÉRALISATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE : AU PROFIT DES ACTIONNAIRES, AUX DÉPENS DES USAGERS ?



Engie est emblématique des grands groupes énergétiques qui ont émergé dans le cadre des politiques de privatisation et de la libéralisation du secteur de l'énergie en Europe. Une libéralisation qui a coïncidé avec une hausse généralisée des tarifs de l'électricité et du gaz et une perte de contrôle des gouvernements : désormais, ils doivent négocier avec de grandes firmes privées et satisfaire les exigences financières de leurs actionnaires pour pouvoir atteindre leurs objectifs de politique énergétique, qu'il s'agisse de transition vers les énergies renouvelables ou de sécurité d'approvisionnement.

Le rapport 2014 du médiateur de l'énergie illustre bien les conséquences de cette politique de libéralisation pour les usa-

gers. Il tire la sonnette d'alarme sur la hausse des prix et l'augmentation de la précarité énergétique en France, d'autant que les réponses officielles (tarifs sociaux) sont mal adaptées. Le médiateur signale également une augmentation significative des litiges entre usagers et fournisseurs (73 litiges pour 100 000 contrats chez Engie) et dénonce les méthodes brutales de ces derniers : coupures de gaz ou d'électricité, même lorsque les clients ont accepté un échancier de paiement de leur dette, résiliation unilatérale de contrat après coupure...

Dans le même temps, les dirigeants d'Engie, ont mis à l'arrêt plusieurs centrales électriques en Europe au motif qu'elles ne seraient plus profitables économiquement. Tout en continuant à rémuné-

rer généreusement leurs actionnaires, ils réclament des mesures politiques pour rendre leurs centrales au gaz plus profitables, y compris des aides publiques (comme les marchés de capacité en France), n'hésitant pas à brandir depuis quelques années le spectre de possible « *black-outs* » en hiver en cas de pic de demande. Parallèlement, ils demandent la réduction des aides publiques aux énergies renouvelables.

Contrairement à ce que suggèrent volontiers les dirigeants de l'entreprise, les opérateurs historiques (GDF en France et Electrabel en Belgique) continuent à être rentables pour Engie. Ce sont ses nouvelles acquisitions - et notamment celles liées au rachat d'International Power en 2011 - qui subissent des dépréciations. ■



UN GROUPE CRÉÉ GRÂCE À LA PRIVATISATION D'ENTREPRISES PUBLIQUES

Une grande partie des activités énergétiques du groupe est issu du rachat des opérateurs publics Gaz de France (2006) et Electrabel (1999-2005) en Belgique. S'y sont ajoutées plusieurs acquisitions, en particulier celle d'International Power, une entreprise elle-même de la privatisation du service public de l'électricité britannique, mais détenant des actifs ailleurs dans le monde, notamment en Australie et aux États-Unis.

Au Brésil également, les activités d'Engie sont issues de la privatisation d'une entreprise publique, Gerasul. Les actifs australiens d'International Power, comme les centrales au charbon de Hazelwood et Loy Yang B, proviennent eux aussi de la privatisation de l'ancienne entreprise publique de l'électricité de l'État de Victoria.

DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT FRANÇAIS

En juillet 2014, l'État français a vendu 3,66% du capital d'Engie, faisant descendre ses participations dans l'entreprise énergétique à 33,03%. Selon les syndicats CGT et CFE-CGC, qui ont saisi le Conseil d'État en octobre, cette cession n'est pas valide car elle ferait

descendre la part de l'État à moins d'un tiers du capital, en dessous de la minorité de blocage. L'État explique qu'avec la mise en œuvre des droits de vote doubles pour les actionnaires de long terme, il continuera à bénéficier de plus du tiers des droits de vote dans l'entreprise. Une justification qui ne rassure pas les syndicats, « dans la mesure où elle ouvre la porte à un désengagement plus important », alors que l'État devrait « garder une part importante du capital de GDF Suez pour garantir les intérêts des consommateurs comme des citoyens ».

COMMENT LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS BRITANNIQUES ENRICHIT... L'ÉTAT FRANÇAIS

Depuis les années 1980, la Grande-Bretagne s'est engagée dans une vaste politique de privatisation de ses entreprises et services publics, à un niveau bien plus poussé que chez ses voisins européens, depuis le rail et l'électricité jusqu'aux services postaux, à la gestion des prisons et même certains fonctions gouvernementales.

Cette politique de privatisations tous azimuts fait le bonheur de nombreuses grandes entreprises étrangères, y compris, paradoxalement, des entreprises publiques d'autres États. C'est particulièrement le cas des entreprises françaises : EDF et la SNCF, en particulier,

sont leaders en Grande-Bretagne dans leurs secteurs d'activités respectifs, l'énergie et le transport ferroviaire. C'est aussi le cas d'Engie, qui possède une activité de fourniture d'énergie aux entreprises dans le pays. Le quotidien britannique *The Independent* a calculé que les activités britanniques d'Engie ont rapporté 25,6 millions de livres sterling (35,6 millions d'euros) en dividendes à l'État français au cours des deux dernières années.

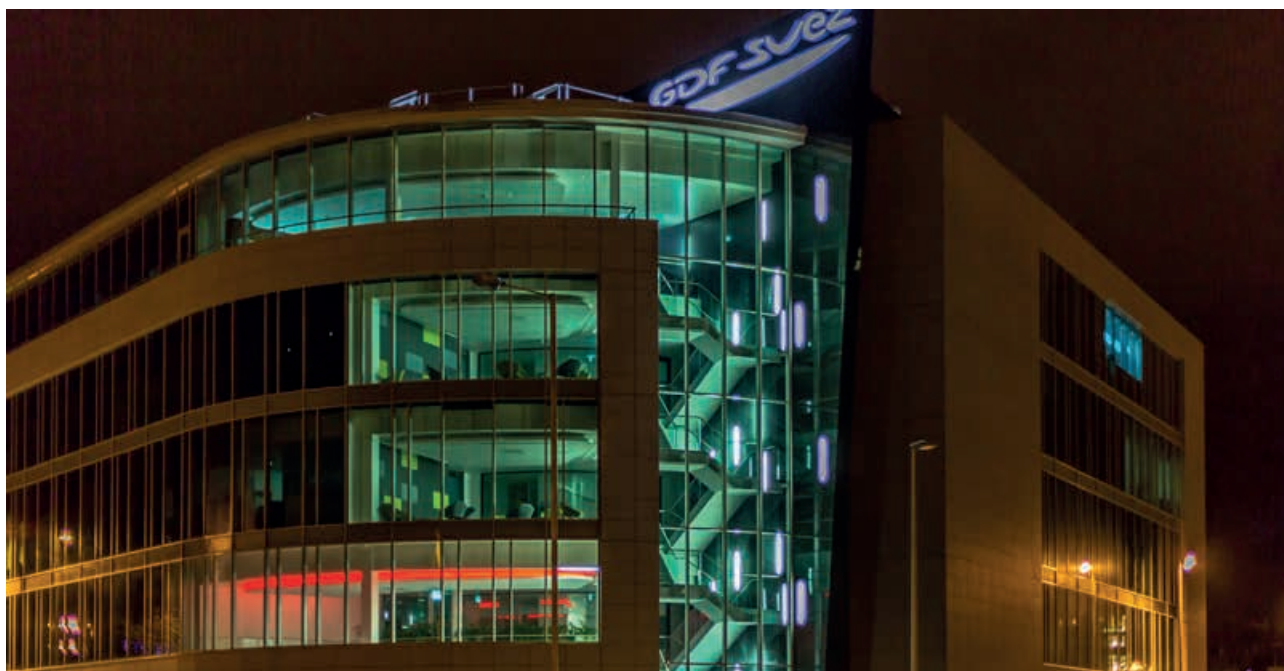
LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS DÉNONCENT DES PRATIQUES

« ANTI-CONCURRENTIELLES »

En juin 2014, l'UFC-Que Choisir saisit l'Autorité de la concurrence face à ce qu'elle considère comme un abus de position dominante de la part d'Engie. Opérateur historique du gaz, celle-ci aurait utilisé les fichiers dont elle disposait dans le cadre de sa mission de service public (tarifs réglementés) pour renforcer son avantage compétitif et démarcher des clients. L'UFC-Que Choisir accuse également l'entreprise de faire croire à ses clients qu'ils se sont engagés sur une durée minimale, ce qui est contraire à la loi. Saisie par des concurrents, l'Autorité de la concurrence a ordonné en septembre 2014 à Engie d'ouvrir ses fichiers aux autres entreprises – de sorte que les usagers seront démarchés plusieurs fois !

COÛT DU CAPITAL, VALEUR DU TRAVAIL

L'année écoulée a été marquée par des polémiques sur la rémunération des dirigeants d'Engie et sur sa politique de distribution de dividendes particulièrement généreuse. À l'autre bout de l'échelle, si la direction d'Engie a pris des engagements significatifs vis-à-vis des syndicats mondiaux, les craintes restent vives sur les suppressions d'emploi futures, notamment en France et en Europe, et les travailleurs dénoncent un recours accru à la sous-traitance.



UN CHAMPION FRANÇAIS... DE LA DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Compagnie financière devenue géant de l'énergie, Engie est aujourd'hui l'un des champions français de la distribution de dividendes. Entre 2008 et 2011, GDF Suez n'a jamais distribué moins de 71 % de ses profits sous forme de dividendes. À partir de 2012, le groupe est passé à l'étape supérieure, en distribuant des dividendes supérieurs à son résultat net : 220% en 2012 et 122% en 2014 – et 3,5 milliards d'euros en 2013 alors qu'il accusait une perte de plus de 9 milliards !

Le tout avec, semble-t-il, la complaisance de son principal actionnaire : l'État français (33% des parts). Même

la Cour des comptes, dans son rapport sur le budget 2014 de la France, tire la sonnette d'alarme : les dividendes versés cette année là à l'État français par Engie s'élèvent à un milliard d'euros – alors même que le groupe avait enregistré une perte record

“ PRIVILÉGIER UN RENDEMENT À COURT TERME DE SES PARTICIPATIONS AU DÉTRIMENT, POTENTIELLEMENT, DES INTÉRÊTS DE LONG TERME DES ENTREPRISES ET DES SIENS ”

l'année précédente. Et la Cour de regretter que l'État français semble « privilégier un rendement à court terme de ses participations au détriment, potentiellement, des intérêts de long terme des entreprises et des siens ».

UNE « RETRAITE CHAPEAU » DE 800 000 EUROS PAR AN

Gérard Mestrallet, PDG d'Engie, s'apprête à céder la tête du groupe début 2016, non sans un cadeau de départ. Outre sa retraite normale, il touchera une retraite complémentaire – dite « retraite chapeau » – de plus de 800 000 euros par an. Selon le *Canard enchaîné*, Engie aurait provisionné 21 millions d'euros pour payer ce bonus. Comme dans d'autres cas similaires, cette annonce a choqué l'opinion publique française. Via

le ministre de l'Économie Emmanuel Macron, le gouvernement français a déclaré désapprouver cette retraite chapeau, mais l'a accepté, alors que ses représentants siègent au conseil d'administration. Suite à cette affaire, la loi Macron devrait néanmoins inclure

des dispositions visant à limiter et encadrer la pratique des retraites chapeau. Quelques mois plus tôt, Philippe Varin, PDG de Peugeot PSA, a dû renoncer partiellement à la sienne, sous la pression de l'opinion. Gérard Mestrallet a choisi de la garder.

DES MILLIERS DE SUPPRESSIONS D'EMPLOI EN EUROPE ?

La direction d'Engie a annoncé en avril 2015 un plan de réorganisation du groupe. Ce plan est officiellement présenté comme une manière de le positionner en « *acteur clé de la transition énergétique* ». Mais il n'implique aucun changement de périmètre d'activités. Pour les syndicats français, il s'agit surtout de faire des économies et de supprimer des emplois. « *De réforme en réforme, le principal objectif assigné à l'Europe et à la France, c'est de faire des économies* », dénonce la CGT, qui évoque la perte de 3000 emplois dans le groupe. La direction d'Engie indique qu'il n'y aura pas de licenciements.

LES SYNDICATS DÉNONCENT UN RECOURS MASSIF À LA SOUS-TRAITANCE

En juin 2014, le Comité d'entreprise européen d'Engie dénonce publiquement le recours accru à la sous-trai-

tance et à l'externalisation au sein du groupe, qui se traduirait par une dégradation des conditions de travail et de la sécurité des employés. « *La recrudescence des accidents mortels dans la sous-traitance interpelle fortement les représentants du personnel. Il est nécessaire dans toutes les filiales du groupes, dans chacun des pays, que (...) les salariés de la sous-traitance aient des conditions de travail, des droits et des garanties sociales équivalentes à celles des salariés des filiales. Il est urgent de mettre un terme à cette forme de dumping social qui se développe dans tous les pays.* »

Des accusations reprises notamment en France et en Belgique. En novembre 2014, le syndicat belge FGTB organise une action nationale pour dénoncer la politique de « *dumping social* » d'Engie dans le pays, où l'entreprise emploie 19 000 personnes. En cause, un plan de réorganisation qui va faire passer une partie du personnel sous une convention collective moins protectrice. La FGTB dénonce aussi un recours massif à la sous-traitance.

ACCORD MONDIAL SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

Déjà signataire d'un accord cadre international avec les fédérations syn-

dicales mondiales concernées, Engie signe en mai 2014 un accord complémentaire portant spécifiquement sur le sujet de la santé et la sécurité au travail. Un accord dont s'est félicité un représentant de la fédération IndustriALL : « *GDF Suez rejoint un cercle restreint d'entreprises qui ont la volonté d'œuvrer en commun avec les syndicats pour transposer au plan mondial leurs meilleures pratiques en matière de santé et sécurité. Nous visons à protéger les travailleurs et travailleuses au niveau de toutes les activités de la multinationale, ainsi que tous ceux qui y opèrent en sous-traitance.* »

MENACES DE GRÈVES EN NORVÈGE

En mai et juin 2014, un syndicat norvégien menace de bloquer les opérations de plateformes offshore d'Engie et ExxonMobil en Mer du Nord, si ces dernières n'accèdent pas à ses demandes d'augmentation de salaires et d'abaissement de l'âge de départ à la retraite pour certaines catégories de travailleurs défavorisées. La grève est évitée grâce à une médiation. Une grève pour les mêmes motifs en 2012 a duré 16 jours et entraîné une réduction de 13% de la production pétrolière norvégienne sur l'année.



QUELLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Engie s'affiche comme un champion de la transition énergétique en Europe. Pourtant, les énergies renouvelables ne représentent encore que 4% de sa production en 2014. Elle continue à exploiter et développer des sources fossiles comme le gaz et même le charbon. Pire encore, les dirigeants de l'entreprise ont cherché à remettre en cause le soutien excessif dont jouiraient selon eux les énergies renouvelables en Europe.

CONFÉRENCE CLIMAT : UN SPONSOR CONTROVERSÉ



La 21^e Conférence des parties sur le climat (COP21) doit se tenir à Paris en décembre 2015. Pour boucler le budget de l'événement, le gouvernement français a décidé de faire appel au mécénat du secteur privé. Les organisateurs de la COP21 affirmaient avoir tiré les leçons des controverses qui avaient marqué la COP19, organisée en Pologne en 2013, sponsorisée par des grandes entreprises privées ouvertement favorables au charbon. Les sponsors finalement annoncés fin mai 2015 ont cependant suscité l'indignation de nombreux acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique, puisqu'ils incluent des entreprises françaises très investies dans le charbon, comme EDF, BNP Paribas et Engie. Engie – qui figure parmi les principaux émetteurs mondiaux de gaz à effet de

serre – s'est empressée de faire figurer le logo officiel de la COP21 sur son site internet.

Les organisateurs de la COP21 se sont défendus en argumentant que ces entreprises avaient pris des engagements pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les engagements d'Engie dans ce domaine (une réduction de 10% de ses

“ LES SPONSORS FINALEMENT ANNONCÉS FIN MAI 2015 ONT [...] SUSCITÉ L'INDIGNATION DE NOMBREUX ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ”

émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 2012) paraissent cependant modestes par rapport aux annonces de plusieurs de ses concurrentes européennes, comme Enel ou E.On. Le groupe détient des actifs majeurs dans le char-

bon et, loin d'abandonner ce secteur d'activité, il s'est engagé dans la construction de nouvelles centrales utilisant cette source fossile, comme au Maroc ou aux Pays-Bas.

Engie fait aussi partie des 100 premières entreprises mondiales en termes de réserves prouvées de pétrole et de gaz. Selon les calculs de Fossil Free Indexes, ces réserves, si elles étaient extraites, entraîneraient l'émission de 155 millions de tonnes de carbone dans l'atmosphère. Une perspective que s'efforce d'éviter le

mouvement global pour le désinvestissement des énergies fossiles, lequel appelle tous les investisseurs à se désengager des 200 principales entreprises du secteur des énergies fossiles dans le monde, parmi lesquelles Engie. ■

LOBBYING CONTRE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Europe devrait-elle ralentir la transition énergétique pour sauvegarder la rentabilité des géants de l'énergie ? C'est apparemment ce que souhaitent les patrons de ces groupes. Réunis par le PDG d'Engie Gérard Mestrallet dans le cadre du « groupe Magritte », ils se sont lancés dans une offensive contre les énergies renouvelables. Ces entreprises, au premier rang desquels Engie, ont trop investi dans la création de nouvelles capacités de production ces dernières années, notamment parce qu'ils ont sous-estimé le développement des énergies renouvelables. Le changement des conditions de marché a affecté la viabilité économique de leurs centrales, dont une partie a dû être mise « sous cocon ».

Pour sortir de cette ornière, le PDG d'Engie a proposé ses propres solutions aux dirigeants européens : augmenter le prix du carbone, mais aussi réduire les aides publiques aux énergies renouvelables afin de restaurer la compétitivité



du gaz, construire des gazoducs et des terminaux d'importation de GNL, et lever tout obstacle à l'exploitation des gaz de schiste en Europe. Le lobbying des grandes entreprises énergétiques

européennes a réussi à faire disparaître tout objectif contraignant en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique du « paquet énergie-climat » annoncé par l'Union en 2014. ■

“ J'AI ÉTÉ LE PREMIER, EN MAI 2013, À ALERTER [LA COMMISSION EUROPÉENNE] ET À DIRE QU'ON ÉTAIT ALLÉ TROP VITE ET TROP LOIN SUR LES RENOUVELABLES. ”

GÉRARD MESTRALLET, ENTRETIEN AU MONDE.

GREENWASHING : LE GAZ, UNE ÉNERGIE PROPRE ?

Confrontées à la crise climatique, les majors pétrolières et gazières comme Engie ont choisi une solution de repli : défendre le gaz comme la « plus propre » des énergies fossiles. « *De combustion bien moins polluante que l'équivalent charbon ou fuel lourd, le gaz naturel est un choix idéal pour une production énergétique plus respectueuse de l'environnement* », déclare ainsi Engie sur son site web. Le 26e Congrès mondial de l'industrie gazière, organisé début juin 2015 à Paris, a encore fourni une occasion aux majors pétrolières de plaider la cause du gaz. En fait, cette offensive de charme de l'industrie gazière semble surtout avoir pour objectif de se débarrasser de la concurrence du charbon. L'extraction de gaz n'a rien de propre et est à certains égards plus néfaste pour l'environnement et les populations locales que celle du pétrole, à cause de sa diffusion plus large et plus rapide. Lorsqu'il s'agit de



gaz non conventionnel extrait grâce à la fracturation hydraulique, comme le gaz de schiste, des études scientifiques montrent que les forages occasionnent des fuites importantes de méthane, qui rendent ces ressources fossiles aussi nocives pour le climat que le charbon.

Enfin et surtout, la promotion de gaz a pour objectif plus ou moins explicite de freiner le développement des énergies renouvelables, en détournant à la fois la volonté politique et les investissements nécessaires à une véritable transition énergétique. ■

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE : UNE RÉDUCTION « EN TROMPE L'ŒIL »



En 2013, l'organisation britannique Carbon Disclosure Project (CDP) classe Engie en 3^e position des entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre (GES) au niveau mondial, après l'allemand RWE et l'espagnol Endesa. Selon une autre étude, réalisée par Thomson Reuters, Engie était en 2013 au 6^e rang des plus gros émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, avec plus de 153 millions de tonnes émises, en hausse de 36% par rapport à 2010 (suite au rachat d'International Power).

Le rapport 2014 du CDP pointe du doigt la faiblesse des efforts consentis par Engie – comme de ses consœurs françaises – en matière de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. De 2013 à 2014, les émissions déclarées des firmes françaises baissent globalement de 2%. Cette baisse est essentiellement due à des changements de périmètres de déclaration au sein des cinq entreprises responsables, en France, des trois quarts des émissions industrielles : Total, Engie, EDF, Lafarge et ArcelorMittal. Ainsi, selon le CDP, « la diminution des émissions de GDF Suez est liée à des mesures de réduction d'émissions, mais également à la fermeture d'usines fortement émettrices de gaz à effet de serre et à la réduction de son périmètre de déclaration (sortie de Suez Environnement) ». Idem pour Lafarge ou Total. Chez EDF et ArcelorMittal, les émissions ont augmenté. On attend encore un véritable changement chez les industriels français.

LA BIOMASSE AU SECOURS DU CHARBON ?

Pour continuer à opérer ou construire des centrales électriques au charbon, l'une des stratégies privilégiées par Engie et ses concurrentes est de les associer à la combustion de « biomasse » (autrement dit, du bois), laquelle est classifiée par l'Union européenne comme une énergie « verte ». Problème : cela offre une porte de sortie facile aux gouvernements et aux opérateurs de centrales au charbon, et alimente une demande de bois qui encourage les plantations forestières industrielles et le déboisement en Europe et jusqu'aux États-Unis – sans aucun bénéfice au final pour le climat. Le recours à la biomasse comme carburant complémentaire dans les centrales électriques au charbon est la seule manière dont un pays comme la Pologne arrive à satisfaire ses engagements européens en matière de développement des énergies « vertes ». Engie y a inauguré en 2013 une nouvelle unité de production électrique à partir de la biomasse (190 MW) à côté de sa centrale au charbon de Polaniec (1800 MW). Aux Pays-Bas, l'usage de la biomasse comme combustible de complément permet à Engie de construire une toute nouvelle centrale au charbon à Rotterdam.

« DOUBLE JEU » DANS LES SERVICES ÉNERGÉTIQUES EN FRANCE

Engie, comme EDF, ont considérablement développé leurs activités de « services énergétiques ». Celles-ci consistent à conseiller des collectivités locales ou d'autres organisations publiques et privées pour les aider à mieux gérer leur utilisation d'énergie, afin de réduire à la fois leurs factures et leurs émissions de gaz à effet de serre. En France, le marché du conseil aux collectivités représente plusieurs milliards d'euros et est largement dominé par les deux géants énergétiques nationaux. L'enjeu est de taille, puisque les consommations d'énergie dans les bâtiments, chauffage ou autres, représentent le quart des émissions de gaz à effet de serre françaises. Mais peut-on vraiment à la fois vendre de l'énergie d'un côté et

se voir confier de l'autre l'essentiel de l'effort de réduction de nos consommations énergétiques ?

Une enquête de *Mediapart* a mis en lumière plusieurs exemples où les filiales d'EDF ou d'Engie (Cofely) avaient joué un rôle ambigu, contribuant à réduire les objectifs d'économies d'énergie initialement requis par les collectivités. Récemment encore, la presse évoque le conflit qui oppose une petite ville de l'Essonne à Engie, qui lui réclame plusieurs milliers d'euros pour n'avoir pas suffisamment consommé de gaz... Conséquence ? Malgré des objectifs officiels ambitieux, la consommation énergétique du bâti, logements ou bureaux, continue d'augmenter en France.



SÛRETÉ NUCLÉAIRE : QUELQUES PROBLÈMES

8% de l'électricité produite par Engie dans le monde est d'origine nucléaire. Le groupe s'appuie principalement sur les sept réacteurs belges acquis lors du rachat d'Electrabel, complétés par des droits de tirage en France. L'activité nucléaire du groupe en Belgique est marquée par des controverses répétées sur la sûreté des centrales, ainsi que sur le partage des bénéfices financiers de leur production d'électricité entre l'entreprise, les usagers et l'État belge

CENTRALES NUCLÉAIRES VIEILLISSANTES EN BELGIQUE



La Belgique a voté en 2003 une loi de sortie du nucléaire, mais celle-ci est de plus en plus remise en cause sous la pression des industriels, notamment le premier concerné : Engie. Le groupe exploite en effet, depuis le rachat de l'entreprise nationale d'électricité Electrabel, les sept réacteurs nucléaires belges, d'une capacité totale de 6000 MW, dans deux centrales, à Doel (sur l'Escaut, près d'Anvers) et Tihange (sur la Meuse, près de Liège). Ce parc est vieillissant, et les signes de fragilité se multiplient.

En août 2014, un « sabotage » allégué – dont ne sait toujours pas la nature exacte – a entraîné l'arrêt pour trois mois du réacteur Doel 4. Tihange 4 a dû fermer brièvement en novembre en raison d'un incendie.

Surtout, deux des réacteurs d'Engie, Doel 3 et Tihange 2, représentant environ le tiers de la capacité nucléaire totale de la Belgique, sont à l'arrêt depuis mars 2014 en raison de la découverte de fissures dans leurs cuves. Ils avaient déjà été arrêtés une première fois en 2012, et relancés en 2013. Leur remise en service ne cesse d'être repoussée, et semble désormais pré-

vue en novembre 2015, sur fonds de bras de fer avec les autorités belges. Comme ailleurs, Engie ne se prive pas de brandir la menace de « black-outs » en Belgique pour donner plus

« AVANT, C'ÉTAIT UNE BOÎTE D'INGÉNIEURS OÙ LA TECHNIQUE PRIMAIT. MAINTENANT, LE PLUS IMPORTANT EST DE FAIRE DE L'ARGENT. »

JAN BENS, DIRECTEUR DE L'AGENCE FÉDÉRALE DE CONTRÔLE NUCLÉAIRE, À PROPOS DE SON ANCIEN EMPLOYEUR ELECTRABEL.

de poids à ses arguments. Il reviendra à l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN), équivalent belge de l'Autorité de sûreté nucléaire, de décider si ces deux réacteurs pourront reprendre du service ou non.

Malgré tous ces doutes sur la sûreté des centrales, Engie a réussi à obtenir la prolongation pour dix ans de la durée de vie des réacteurs nucléaires de Tihange 1 et Doel 1 et 2, qui devaient initialement fermer en 2015-2016. La teneur des conventions de prolongation signées avec le gouvernement belge est tenue secrète. Et le patron d'Electrabel annonce déjà de futures hausses du prix de l'électricité dans le pays, afin d'assurer la rentabilité de ses « investissements ». ■

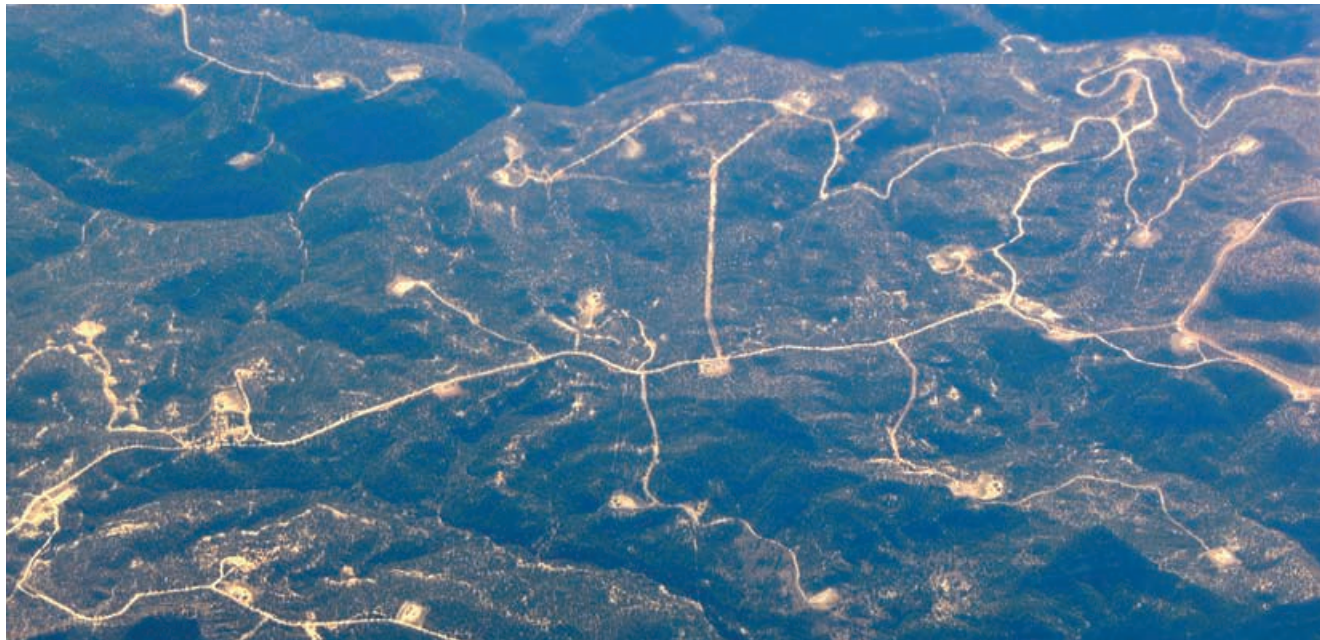
AILLEURS DANS LE MONDE

Au **Royaume-Uni**, Engie a finalisé en 2014 un accord avec Toshiba pour le projet nucléaire NuGen (3,4 GW). Les deux entreprises espèrent bénéficier du même tarif garanti que celui négocié par EDF pour son projet de centrale EPR à Hinkley Point. Nombre d'observateurs doutent que NuGen, et même Hinkley Point, voient jamais le jour du fait de ces coûts élevés et des obstacles politiques et environnementaux.

En **France**, Engie possède des droits de tirage de 1,2 GW sur les centrales de Chooz, dans les Ardennes, et du Tricastin (Drôme). Le groupe lorgne sur la reprise de certaines activités d'Areva, qui semblent promises à EDF.

En **Turquie**, Engie est associée à des entreprises japonaises pour construire une centrale nucléaire potentielle à Sinop, sur la côte turque de la Mer noire.

PLEIN GAZ SUR LES ÉNERGIES FOSSILES



Au-delà de ses activités de génération et de distribution d'électricité et de gaz, Engie cherche désormais à se positionner comme un acteur mondial de l'extraction d'hydrocarbures. Avec l'appoint de capitaux chinois, le groupe s'étend au-delà de ses positions historiques en Europe du Nord en prospectant sur les cinq continents. À travers gazoducs et terminaux de GNL, Engie est aussi un acteur majeur du commerce mondial du gaz.

LOBBYING POUR « LEVER LE BLOCAGE FRANÇAIS » SUR LES GAZ DE SCHISTE

Engie a officiellement renoncé à l'exploitation du gaz de schiste en France, en raison de l'interdiction de la fracturation hydraulique. L'entreprise, aux côtés d'autres industriels, poursuit cependant ses efforts de lobbying en France et en Europe pour promouvoir cette technologie très controversée. En France, elle a ainsi participé avec d'autres entreprises à la création fin 2014 du « Centre hydrocarbures non conventionnels », une nouvelle structure de lobbying destiné à « lever le blocage français » sur les gaz de schiste.

Engie continue par ailleurs à investir dans le gaz de schiste dans d'autres pays. Au Royaume-Uni, elle a pris des

participations symboliques dans ce secteur en octobre 2013. Elle a acquis, pour plus de 28 millions d'euros, 25% des concessions de Dart Energy (racheté depuis par IGas), sur une zone de prospection de 1 378 kilomètres carrés dans le bassin de Bowland, dans le Lancashire. Les concessions de gaz d'Engie au Brésil pourraient aussi receler du gaz de schiste.

UNE EXPANSION INTERNATIONALE AVEC LE SOUTIEN DE CAPITAUX CHINOIS

Le groupe Engie est un acteur important de exploration-production de pétrole et de gaz, avec 55,5 millions de barils équivalent pétrole (bep) de production au 31 décembre 2014 (67% de gaz et 33% de pétrole) et 759 millions de bep de réserves prouvées (75% de gaz et 24% de pétrole). Ce qui en fait

l'une des 100 principales entreprises mondiales de pétrole et de gaz, cible de la campagne mondiale pour le désinvestissement des énergies fossiles. Les principales zones de production d'Engie se situent dans le Nord de l'Europe, notamment en Allemagne, en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Avec l'appoint de capitaux publics chinois (China Investment Corporation, l'un des principaux fonds souverains du pays), qui ont pris 30% de ses activités d'exploration-production, Engie s'est lancée dans la recherche et le développement de nouveaux gisements sur tous les continents, notamment en Afrique du Nord (Algérie, Libye, Égypte), au Qatar, en Malaisie et Indonésie, et au Brésil. Le groupe annonce même vouloir se lancer dans l'extraction de pétrole et de gaz en Arctique, au Groenland et dans la mer de Barents !

YÉMEN : DU GAZ PAS ASSEZ CHER PAYÉ ?

Bien avant le conflit actuel qui déchire le Yémen, Engie et Total ont été la cible de contestations sociales. D'importantes manifestations se sont notamment déroulées au début de l'année 2014, emmenées par des figures du mouvement démocratique qui avait renversé en 2012 l'ancien dictateur Ali Abdallah Saleh. Les manifestants dénonçaient la teneur des contrats signés par Engie et Total (ainsi que le coréen Kogas) avec l'État yéménite sous le régime de Saleh, accusant les entreprises d'avoir délibérément sous-estimé le prix de vente du gaz yéménite sur le marché mondial, et de ne reverser qu'une partie infime des revenus générés aux caisses de l'État. Le nouveau gouvernement réclamait alors une hausse du prix de vente de son gaz naturel liquéfié, ce qu'il a obtenu du coréen Kogas mais non des deux parties françaises.

ÉCOSSE : CRITIQUES DES INDÉPENDANTISTES

En octobre 2014, quelques semaines après le référendum sur l'indépendance de l'Écosse, BP et Engie annoncent la découverte conjointe d'un nouveau gisement de pétrole offshore en Mer du Nord. Le camp indépendantiste écossais reproche aux deux firmes d'avoir délibérément attendu que le référendum soit passé pour annoncer cette découverte. La

question de la viabilité économique d'une Écosse indépendante – viabilité à laquelle ces nouvelles royalties pétrolières auraient fortement contribué – étaient en effet au centre des débats. Les indépendantistes assurent que l'Écosse dispose encore d'environ 25 milliards de barils de réserves, tandis que d'autres estiment ces réserves aux environs de 15 milliards. BP a explicitement appelé à voter non à l'indépendance.

ENGIE SE POSITIONNE POUR EXPORTER LE GAZ DE SCHISTE ÉTATS-UNIS

Via sa participation au projet de terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) de Cameron, sur la côte de la Louisiane aux États-Unis, Engie se positionne en vue de l'exportation du surplus de gaz américain vers l'Asie ou l'Europe. La libéralisation des exportations de gaz est au cœur des débats actuels sur les projets d'accords commerciaux transpacifique (TPP) et transatlantique (dit TTIP ou TAFTA). Les multinationales de l'énergie espèrent que ces accords permettront d'ouvrir des débouchés à l'étranger pour le gaz américain, donc de relancer l'exploitation des gaz de schiste dans le pays, à un moment où le secteur connaît un ralentissement économique. Dans le même temps, Engie a signé un contrat au Mexique pour construire un gazoduc géant destiné à y acheminer du gaz issu des gisements texans, de l'autre côté de la frontière.

TERMINAUX MÉTHANIER : GRANDS PROJETS AU CHILI ET EN INDONÉSIE

En 2014, Engie a signé un accord pour la construction d'un terminal méthannier en Indonésie. Ses dirigeants ont en revanche suspendu le projet Bonaparte LNG en Australie, dont la viabilité économique est mise en cause par l'inflation de projets similaires dans le pays. Au Chili, Engie a inauguré le terminal géant de gazéification de Mejillones, destiné à alimenter en énergie les exploitations minières du nord du pays. Cette solution a été retenue pour approvisionner le pays en dépit du fait que deux pays voisins, l'Argentine et la Bolivie, possèdent d'importantes ressources gazières. En 2004, l'Argentine a brutalement coupé l'approvisionnement en gaz du Chili. Engie espère rééditer l'opération au Maroc, qui a lui aussi des relations délicates avec son voisin algérien, important producteur de gaz. Le groupe a également des projets d'usines de liquéfaction de GNL au Cameroun et d'usine de gazéification en Uruguay.

LA CRISE UKRAINIENNE, UNE AUBAINE ?

Au plus fort de la crise diplomatique entre la Russie et l'Europe à propos de l'Ukraine, au printemps 2014, les noms d'Engie et de l'allemande RWE ont été cités comme fournisseurs potentiels de gaz à l'Ukraine, au cas où la Russie décidait de cesser ses livraisons (ce qui n'a finalement pas été le cas).

À plus long terme, la crise ukrainienne relance la question de la sécurisation de l'approvisionnement en gaz au sein de l'Union européenne. Avec à la clé, des investissements publics importants dans les infrastructures gazières (gazoducs, terminaux GNL), dont Engie s'est fait une spécialité, et une coopération renforcée avec des pays où l'entreprise a des intérêts, comme l'Algérie et l'Azerbaïdjan. Engie est notamment partenaire du projet Nabucco, qui vise à acheminer en Europe le gaz azéri via la Turquie.



CHARBON : LE CÔTÉ OBSCUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Avec ses 30 centrales électriques au charbon dans le monde, Engie émet annuellement autant de carbone dans l'atmosphère que les 100 millions d'habitants des Philippines. Le groupe continue à investir dans de nouveaux projets de centrales fonctionnant avec ce combustible fossile, responsable de plus du tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

UN CHAMPION MONDIAL DE LA POLLUTION AU CHARBON



Engie exploite 30 centrales électriques au charbon dans le monde, parmi lesquelles on trouve dix centrales dites « subcritiques » : elles sont les plus inefficaces du point de vue des émissions de gaz à effet de serre, de la pollution de l'air et de la consommation d'eau pour le refroidissement. Une étude de l'université d'Oxford a même conclu qu'Engie possédait la flotte de centrales au charbon la plus inefficace au monde (derrière deux petites entreprises indiennes) ! Les 30 centrales au charbon d'Engie dans le monde émettent chaque année 81 millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, « l'équivalent des émissions d'un pays comme les Philippines », selon un rapport d'Oxfam et des Amis de la terre. Ces deux ONG ont calculé qu'EDF et Engie, dont l'État français détient respectivement 84

et 33%, possèdent pas moins de 46 centrales à charbon dans le monde, lesquelles déversent chaque année 151 millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. C'est « l'équivalent des émissions du Vietnam et environ cent fois les émissions du Togo ». Les ONG

dénoncent donc « l'hypocrisie » de l'État français : « Alors que François Hollande parcourt la planète en multipliant les appels à action pour lutter contre le changement climatique, la France pollue allègrement à l'étranger via ses entreprises à capital public. » ■

UNE CENTRALE POLLUANTE FERMÉE PAR LA JUSTICE EN ITALIE

Début mars 2014, la Justice italienne ordonne la fermeture de deux unités au charbon de la centrale électrique de Vado Ligure, à proximité de Savone, propriété à 50% d'Engie. Des études scientifiques montrent que cette centrale, qualifiée de vétuste, est source de pollutions importantes dans la région, avec des répercussions sanitaires considérables, évaluées à plusieurs centaines de décès et des milliers d'hospitalisations supplémentaires depuis 2000. Les responsables de la centrale n'auraient pas daigné la mettre aux normes malgré les injonctions de la justice. Les deux unités au charbon de la centrale de Vado Ligure restent fermées. 47 personnes sont désormais poursuivies dans le cadre de cette affaire pour mise en danger de l'environnement et homicide par imprudence.

LE SCANDALE DE LA MINE DE CHARBON D'HAZELWOOD, EN AUSTRALIE

Dans l'État de Victoria, en Australie, Engie opère une mine et une centrale électrique au lignite (charbon brun), considérée comme la plus polluante et inefficace de tout le pays. La mine et la centrale de Hazelwood sont depuis plusieurs années la cible de manifestations des écologistes australiens, qui en réclament la fermeture.

Le 9 février 2014, un incendie se déclare dans la mine de lignite à ciel ouvert. Il dure plus de 45 jours avant d'être finalement circonscrit. La ville voisine de Morwell et les villes alentour se retrouvent couvertes de nuages de fumée. Les résidents sont inquiets des conséquences à long terme pour leur santé. La catastrophe a entraîné un changement d'opinion des habitants de la région sur la mine et la centrale, qu'ils voyaient auparavant d'un œil positif, en tant que source d'emplois.

Engie s'est rapidement retrouvée sous le feu des critiques pour la lenteur de sa réaction et l'absence de compensation des résidents affectés. L'entreprise est accusée d'avoir réduit au minimum les mesures de sécurité et de prévention des incendies dans la mine pour des raisons d'économies. Un incendie s'était également déclaré dans une mine voisine, laquelle avait été adéquatement



entretenu par son opérateur, et a été rapidement contrôlé. À Hazelwood, il a duré un mois et demi. Une commission d'enquête officielle mise en place suite à l'incendie a conclu que, contrairement aux affirmations du groupe français, le désastre aurait facilement pu être évité.

La centrale et la mine de Hazelwood ont été privatisées au cours des années 1990. Selon les travailleurs et les militants locaux, depuis son rachat par Engie, celle-ci n'y a réalisé aucun investissement significatif, se contentant de gérer les installations vieillissantes pour en extraire le plus de profits possibles. Beaucoup craignent que le groupe se contente un jour de fermer la mine, sans

aucun effort de réhabilitation du site ni de reconversion des travailleurs.

Engie déclare désormais avoir mis en œuvre toutes les recommandations de la commission d'enquête et racheté ou réinstallé les équipements nécessaires pour lutter contre de nouveaux incendies. En revanche, l'entreprise n'a pas officiellement indiqué si et à quelle hauteur elle contribuerait aux coûts de la catastrophe, dont la facture est estimée à plus de 100 millions de dollars australiens pour les pouvoirs publics. Le nouveau gouvernement de l'État de Victoria a récemment annoncé la réouverture de l'enquête sur les causes et les conséquences de l'incendie de 2014. ■

PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ SANS CHARBON : QUESTION TABOUE

Malgré ces graves problèmes avec ses centrales vétustes, Engie continue à construire ou acheter de nouvelles centrales au charbon, comme au Maroc, en Thaïlande, en Turquie, en Inde, en Mongolie, aux Pays-Bas ou en Allemagne. Un autre projet en Pologne semble pour l'instant en suspens. Sous la pression de la société civile, le PDG d'Engie Gérard Mestrallet a récemment annoncé que le groupe ne s'impliquerait pas dans le projet de centrale au charbon de Thabametsi, en Afrique du Sud. Les dirigeants de l'entreprise continuent d'affirmer que le charbon, même banni d'Europe,

est indispensable au reste du monde. Outre ses impacts climatiques, la combustion du charbon pour produire de l'électricité est pourtant source de pollution de l'air (particules fines) et d'assèchement des ressources en eau. En plus, ces nouvelles centrales sont souvent destinées à alimenter des mines ou des industries, et non les populations locales, qui continuent à ne pas avoir accès à l'énergie.

DU « CHARBON DE SANG » IMPORTÉ EN EUROPE ?

Une partie du charbon brûlé dans les centrales européennes d'Engie provient de Colombie, où il est extrait dans des conditions extrêmement

problématiques. Une enquête menée par des ONG néerlandaises a révélé des violations de droits humains et le recours à des forces paramilitaires d'extrême-droite chez deux des principaux fournisseurs des centrales à charbon néerlandaises, Drummond et Prodeco (propriété de Glencore). Ces associations parlent de « charbon de sang », par référence aux « minerais de sang » extraits dans la zone de conflit de la RDC. Les cinq principaux producteurs d'électricité néerlandais, parmi lesquels Engie, se sont engagés à pousser leurs fournisseurs à améliorer leurs pratiques. Le charbon importé de Colombie via les ports néerlandais alimente également des centrales au charbon en Allemagne, en France et en Italie.

GRANDS BARRAGES : UNE « ÉNERGIE VERTE » TRÈS CONTROVERSÉE

C'est principalement au Brésil, et particulièrement en Amazonie, qu'Engie s'est engagée dans l'opération et la construction de grands barrages, à commencer par le projet emblématique de Jirau. Présentés comme une énergie « verte » par l'entreprise, les grands barrages, particulièrement en région de forêt tropicale, occasionnent des bouleversements sociaux et des destructions environnementales majeures. Les avantages de ces ouvrages pour le climat sont de plus sujets à caution. En s'investissant dans ce secteur très controversé, Engie participe aussi à la montée des tensions entre indigènes et gouvernement brésilien.

BARRAGES GÉANTS EN AMAZONIE : DÉFORESTATIONS, ÉMEUTES OUVRIÈRES ET TRAVAIL ESCLAVE



Avec le barrage de Jirau (3750 MW), Engie s'est affirmée comme un acteur majeur du secteur extrêmement controversé des grands barrages au Brésil. L'un des premiers ouvrages d'une nouvelle génération de mégabarrages en construction ou en projet dans la région amazonienne du pays, Jirau s'est révélé un véritable désastre environnemental et humain. Des tribus indigènes isolées ont été chassées de leurs territoires ancestraux. La déforestation a considérablement augmenté dans la zone, à cause du chantier lui-même et de l'afflux de population qu'il a entraîné. Le chantier a été le théâtre de deux émeutes ouvrières massives en 2011 et 2012, et des cas de travail forcé y ont été identifiés. Les conséquences à plus long terme de l'ouvrage sur les écosystèmes en amont et en aval font l'objet de toutes les craintes, les études d'impact ayant été délibérément minimisées. La viabilité économique du projet pour Engie, avec ses coûts astronomiques, est sujette à caution.

Même si les dirigeants du groupe admettent officieusement des erreurs, Engie continue à présenter officiellement Jirau comme un modèle de « développement durable », arguant du fait qu'il s'agirait d'une énergie « verte » et que des programmes de compensation adéquats ont été mis en place. En réalité, de plus en plus d'études scientifiques montrent que les grands barrages en milieu tropical sont d'importantes sources d'émissions de méthane, ce qui pourrait annuler leurs bénéfices climatiques allégués. Et les programmes de compensation restent très limités et partiels eu égard aux dégâts directs et indirects du projet.

Ces controverses n'empêchent en rien Engie de poursuivre ses activités dans le secteur des grands barrages ailleurs en Amazonie. Engie est ainsi partie prenante du barrage de Belo Monte, à travers une filiale qui en a réalisé les études d'impact et conçu les programmes de compensation sociale. Au Brésil, elle a récemment mis en service un autre

barrage de 1087 MW, Estreito. Et elle est présente sur d'autres projets au Pérou.

Surtout, Engie est directement impliquée dans les nouveaux projets de mégabarrages dans le bassin du Tapajós – le dernier affluent de l'Amazonie dont le bassin soit encore relativement préservé, et où gouvernement et industriels brésiliens envisagent de construire une douzaine de nouveaux barrages. Ces ouvrages pourraient occasionner directement et indirectement la perte de presque un million d'hectares de forêt vierge abritant une biodiversité inestimable.

Engie est membre (comme EDF) du Groupe d'études Tapajós (GET), officiellement chargé de réaliser des études d'impacts et de faisabilité. Les détracteurs du GET estiment que son rôle est surtout de préparer le terrain et de mettre les populations locales devant le fait accompli. Les indigènes Munduruku, l'une des principales tribus amazoniennes, ont déclaré qu'ils s'opposeraient par tous les moyens à ces barrages. Résultat : le gouvernement brésilien a dû faire appel à l'armée pour accompagner les ingénieurs chargés de réaliser les études.

Engie envisage de se porter candidate à la construction du principal mégabarrage prévu dans le bassin, celui de São Luiz do Tapajós (8040 MW). Les enchères pour ce barrage ont toutefois été repoussées à cause de dissensions au sein de l'État brésilien sur la reconnaissance des droits des indigènes. ■

LE GRAND PRIX DU GREENWASHING POUR SON OBLIGATION « VERTE »

En 2014, Engie a lancé la plus importante émission obligataire « verte » jamais réalisée par une entreprise à ce jour. Cette « obligation verte » (*green bond*) lui a permis de récolter deux milliards et demi d'euros, majoritairement auprès d'investisseurs éthiques, pour financer des projets énergétiques « écologiques ». Hélas, il est apparu très rapidement que le principal souci d'Engie était de boucler le financement du barrage géant de Jirau au Brésil, qui semble s'être révélé un trou financier. Or les bénéfices climatiques des grands barrages en milieu tropical – outre leur impact souvent dévastateur sur l'environnement et les communautés locales – sont de plus en plus sujets à caution. Pour cette raison, la plupart des autres acteurs des obligations vertes, y compris EDF ou des banques



comme Barclays, ont exclus les grands barrages des projets pouvant être financés par des obligations vertes.

Non seulement Engie a continué à développer allègrement les énergies fossiles tout en s'offrant une image

écologique grâce à ce *green bond*, mais elle a choisi de l'utiliser pour combler les pertes d'un projet controversé, dont le caractère écologique est sujet à caution. Pour ces raisons, Engie a été élue l'entreprise la plus hypocrite de l'année 2014 dans le cadre des "prix Pinocchio". ■

INONDATIONS HISTORIQUES : LE BARRAGE DE JIRAU POINTÉ DU DOIGT

Début 2014, des inondations historiques ont frappé la région Ouest du Brésil et la Bolivie, dans la bassin du Rio Madeira, un affluent de l'Amazone. Rapidement, le rôle des deux immenses barrages construits sur cette rivière par Engie (Jirau) et Odebrecht (Santo Antonio) est pointé du doigt. Ces barrages sont accusés d'avoir contribué directement et indirectement – en favorisant le déboisement – à aggraver ces inondations. L'étude d'impact environnemental de ces deux barrages

avait été artificiellement restreinte au côté brésilien de la frontière, et leur capacité a été augmentée significativement entre-temps... Le gouvernement bolivien a demandé des explications officielles au Brésil. Le 10 mars 2014, un juge fédéral brésilien, saisi en urgence par le ministère public, a rendu une décision obligeant les deux consortiums responsables des barrages à refaire toutes leurs études d'impact environnemental et à indemniser les victimes des inondations.



BRÉSIL, LAOS, SOUDAN : DES MISSIONS D'INGÉNIERIES CONTROVERSÉES

Outre ses activités directes de construction et d'opération de grands barrages, le groupe Engie est également impliqué dans des projets hydroélectriques controversés via ses filiales spécialisées dans l'ingénierie. Sous couvert de neutralité technique, ces missions d'ingénierie servent souvent à légitimer des projets critiqués et critiquables. Sa filiale Tractebel Engineering a ainsi participé aux études de faisabilité et d'accompagnement du barrage de Belo Monte au Brésil, tandis que la filiale française Compagnie nationale du Rhône a contribué à légitimer un autre projet extrêmement controversé, celui de Xayaburi au Laos. En 2014, Tractebel a absorbé une autre firme d'ingénierie, Lahmeyer, qui s'est fait connaître pour sa participation au projet de barrage de Merowe, au Soudan – participation qui lui a valu des poursuites devant la justice allemande. Ce barrage aurait notamment été utilisé par le gouvernement soudanais pour « punir » certaines communautés en ouvrant les vannes sur leurs villages, sans préavis.

LOBBYING ET AFFAIRES JUDICIAIRES

De par ses activités, Engie est amenée à nouer des relations avec de nombreux gouvernements, que ce soit sur les questions de régulation du secteur de l'énergie, pour la réalisation de grands projets ou pour participer à des marchés publics. Le groupe est actif aussi bien en termes de lobbying que de financement de la vie politique. Les relations entre Engie et certains dirigeants politiques sont parfois au centre d'affaires judiciaires ou de commissions d'enquête.

UNE ENTREPRISE TRÈS PROCHE DES POLITIQUES



INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Engie est directement concernée par la politique énergie-climat de l'Union européenne et a pris ouvertement position sur différents aspects de cette politique, notamment pour obtenir une réduction des aides aux énergies renouvelables. Le groupe énergétique est l'un des leaders français en termes de dépenses de lobbying à Bruxelles, avec près de 4 millions d'euros de dépenses déclarées en 2013 – ce qui la plaçait au sixième rang européen. Pour 2014, Engie a initialement déclaré moins de 10 000 euros de dépenses – signe pour les associations spécialisées du peu de sérieux avec lequel elle et ses concurrentes considèrent leurs obligations de transparence. La déclaration a finalement été corrigée un mois plus tard. Les dépenses désormais déclarées pour 2014 se situent dans la fourchette 2 250 000-2 499 999 €.

TRANSPARENCE ZÉRO EN FRANCE

Le Parlement français a mis en place, lui aussi, un « registre de transparence » pour les « représentants d'intérêts », où les entreprises et regroupements patro-

naux peuvent déclarer leurs dépenses de lobbying. Ce dispositif est encore plus limité que ce qui existe au niveau européen. Engie, contrairement à un grand nombre d'entreprises du CAC 40 dont EDF ou Total, n'a pas daigné y participer en déclarant ses dépenses.

ÉTATS-UNIS : ENGIE VOTE RÉPUBLICAIN

Comme d'autres entreprises françaises, Engie participe activement au financement des campagnes électorales américaines à travers notamment le système des PACs (*political action committees*). Le groupe a également déclaré plus de 2,3 millions de dollars de dépenses de lobbying à Washington depuis 2010. Comme pour la plupart des autres entreprises françaises concernées, les PACs d'Engie bénéficient majoritairement aux candidats républicains, y compris les plus obscurantistes sur les questions sociétales ou environnementales. Engie a ainsi contribué au financement des campagnes de climato-sceptiques notoires. On rappellera que le groupe gère des centrales au charbon parmi les plus

polluantes des États-Unis, comme Nepco Power en Pennsylvanie et Colet Creek au Texas.

BRÉSIL : 1,7 MILLION D'EUROS INVESTIS DANS LES CAMPAGNES ÉLECTORALES

Engie a également financé les campagnes électorales de divers candidats et partis politiques locaux et nationaux dans le cadre des élections qui se sont tenues au Brésil en 2014. Le groupe a déclaré des dépenses totales de 5,97 millions de reais brésiliens (1,7 millions d'euros). Au niveau national, il a versé 800 000 reais à la campagne de la présidente finalement réélue Dilma Rousseff (PT, centre-gauche), et la même somme à la campagne de son challenger Aécio Neves (PSDB, centre-droit). Au niveau local, Engie a surtout financé des candidats dans les États du Brésil où elle est implantée (Rondônia avec le barrage de Jirau, Tocantins pour celui d'Estreito, Santa Catarina...).

CORRUPTION EN ESPAGNE

Quatre dirigeants de la filiale espagnole de Cofely sont impliqués dans une affaire de marchés publics truqués en Espagne, dans la région de Madrid. Cette affaire s'inscrit dans le cadre d'un vaste scandale de corruption concernant des personnalités politiques, notamment du Parti populaire (PP) au pouvoir. Cofely Espagne avait obtenu plusieurs contrats dans les communes de la région madrilène au cours des mois précédents – contrats qui auraient donné lieu, selon les enquêteurs, au versement de commissions occultes. 51 personnes sont inculpées en tout, dont plusieurs maires. Engie a décidé de démettre de leurs fonctions les quatre dirigeants impliqués, dont le directeur général de Cofely Espagne. ■

CONFLITS FISCAUX EN BELGIQUE

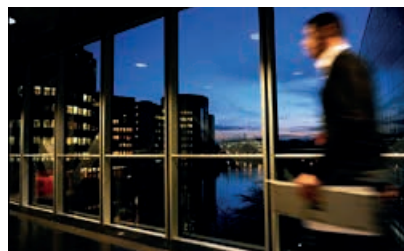
Engie suscite beaucoup de ressentiment en Belgique depuis que le groupe a racheté l'opérateur électrique national, Electrabel. Engie est notamment accusée de tirer des profits excessifs de l'exploitation des centrales nucléaires belges déjà largement amorties : la « rente nucléaire ». En réponse, le gouvernement belge a introduit en 2003, puis augmenté en 2012, une « taxe nucléaire », forçant les opérateurs (principalement Engie) à provisionner les centaines de millions d'euros nécessaires au démantèlement des centrales et à la gestion des déchets radioactifs. Engie a saisi par trois fois la Cour constitutionnelle belge pour faire invalider cette taxe. Par trois fois, son recours a été rejeté – le dernier rejet en date est intervenu en juillet 2014.

Dans le même temps, Engie se retrouvait au cœur d'un scandale fiscal, accusée par la presse belge d'avoir volontairement acheté trop cher son

gaz à sa maison-mère française. Un manque-à-gagner de 500 millions d'euros pour la filiale belge d'Engie concernée, qui se serait traduite directement par de moindres recettes fiscales pour le gouvernement belge et une perte financière pour les collectivités locales associées à Engie au sein de cette filiale. Un audit interne d'Engie a conclu qu'il n'y avait pas eu d'irrégularités. Dans le cadre d'un autre litige, le fisc belge a accepté en 2014 de rembourser à Engie la somme de 265 millions d'euros. L'administration accusait le groupe d'avoir cherché à échapper à l'impôt à travers un montage juridique au Luxembourg, mais un tribunal belge lui a donné tort en première instance.

CONNEXIONS AZÉRIES AU PARLEMENT EUROPÉEN

Début 2014, le groupe Engie s'est retrouvé au centre d'une polémique sur les conflits d'intérêts au Parlement européen. En cause, les activités de l'eurodéputée Rachida Dati, accusée



par deux ONG européennes de n'avoir pas déclaré ses relations commerciales avec Engie. L'entreprise a nié l'existence de ces relations, mais des journalistes ont montré que Rachida Dati, dans le cadre de son travail parlementaire, s'était effectivement montrée une infatigable promotrice des intérêts de l'industrie gazière. Également en arrière-plan de ces relations étroites, la défense des intérêts du gouvernement de l'Azerbaïdjan auprès des institutions européennes. Un pays qui est l'un des moins démocratiques de toute l'Eurasie, mais où Engie détient des intérêts importants, puisqu'il est un des partenaires (avec Total) du projet Absheron, et le principal acheteur du gaz du projet Shah Deniz II.

ENQUÊTE POUR CORRUPTION EN FRANCE CONCERNANT LE MARCHÉ ÉOLIEN

En mai 2014, Engie remportait le second appel d'offres de l'État français pour la construction de parcs éoliens offshore au large du Tréport et de Noirmoutier. Une information judiciaire pour corruption active et abus de biens sociaux a été ouverte en mai 2015 par le parquet de Montpellier. En cause : le versement d'honoraires anormalement élevés à un mandataire judiciaire pour obtenir son vote, lors d'un conseil d'administration décisif de la Compagnie du Vent, dont Engie détient 60%. Engie est accusée depuis plusieurs années d'avoir pillé le savoir-faire et l'expertise de cette PME pour concourir directement aux appels d'offres français dans l'éolien offshore, un marché à la rentabilité garantie par l'État.

MANIPULATION DES PRIX : ENQUÊTE AUX ÉTATS-UNIS

Le régulateur américain des produits dérivés a lancé une enquête aux États-Unis sur les pratiques d'Engie sur le marché de l'énergie au Texas. Deux maisons de négoce concurrentes ont déposé plainte contre le géant français, l'accusant d'avoir artificiellement diminué sa production pour faire monter les prix. Engie dément ces allégations.

ENQUÊTE AU PARLEMENT KOWEÏTIEN

En février 2014, le Parlement koweïtien a décidé de créer une commission d'enquête pour examiner des soupçons d'irrégularité dans l'attribution du contrat de construction de la centrale électrique d'Az Zour. Ce contrat de 2,5 milliards de dollars, qui inclut aussi une usine de dessalement, avait été attribué à un consortium emmené par Engie.

SUEZ ENVIRONNEMENT, FILIALE D'ENGIE



Le pacte d'actionnaires entre Engie et les autres actionnaires de Suez environnement a pris fin officiellement en juillet 2013, de sorte que l'entreprise de gestion de l'eau et des déchets ne fait plus officiellement partie du groupe. Engie continue toutefois de détenir une minorité de contrôle (35,7%), et Gérard Mestrallet, PDG d'Engie, reste président du Conseil d'administration de Suez environnement. L'opération semble avoir surtout eu pour objectif de réduire la dette affichée par Engie. Nous rappelons ici quelques-uns des faits qui ont marqué l'année écoulée pour Suez environnement.

LA PRIVATISATION DE L'EAU MISE EN ÉCHEC EN GRÈCE

Dans le cadre du programme d'austérité imposé à la Grèce par ses créanciers, le pays devait privatiser les services de l'eau d'Athènes et de Thessalonique. Suez environnement partait grande favorite pour racheter les deux entreprises publiques. Les citoyens grecs et les employés de ces firmes se sont mobilisés contre cette perspective. Dans le cadre d'un référendum populaire organisé à Thessalonique en mai 2014, 98% des votants se sont prononcés contre la privatisation. La Cour suprême grecque, saisie par des syndicats, a finalement jugé que la privatisation de l'eau était inconstitutionnelle, au motif que le service de l'eau et de l'assainissement touche aux besoins essentiels des citoyens.

JAKARTA REMUNICIPALISE SON EAU

En mars 2015, un tribunal de Jakarta a annulé le contrat de privatisation du service de l'eau de la capitale indonésienne, signé à la fin des années 1990. Il a ainsi donné raison à un collectif de citoyens, qui estimait que ce contrat était illégal, car contraire aux dispositions de la constitution indonésienne. Suez environnement est présente depuis 16 ans à Jakarta, et, selon les critiques, le taux de couverture du réseau n'a pas augmenté et l'eau distribuée est de piètre qualité, malgré un prix parmi les plus élevés de toute l'Asie du Sud-Est. Dans le même temps, les prestataires privés continuent à engranger des profits assurés, et les autorités publiques accumulent les dettes. Sous pression, les autorités de Jakarta avaient déjà annoncé leur intention de remunicipaliser le service en rachetant les parts de Suez. Cette dernière a fait appel de la décision du tribunal.

UN NOUVEL INCINÉRATEUR GÉANT AUX PORTES DE PARIS

En matière de gestion des déchets, la spécialité des deux géants français du secteur, Suez et Veolia, reste l'incinération. Un modèle à l'impact environnemental et sanitaire contesté, mais que les deux groupes s'efforcent d'exporter dans d'autres pays. Dans la région parisienne, où elle détient déjà une position de quasi-monopole dans le domaine de l'incinération, Suez a remporté en 2014 le marché de la reconstruction de l'incinérateur géant d'Ivry-sur-Seine. Une solution qui a été privilégiée à la mise en place d'une politique plus ambitieuse de tri et de recyclage, plus écologique et moins coûteuse à long terme, et malgré l'opposition des riverains et des élus locaux. Selon les écologistes, la nécessité d'alimenter en déchets les incinérateurs, même agrémentés de technologies « vertes », empêche la mise en place d'une politique de prévention à la source.

Juin 2015 • Licence Creative Commons BY-NC-ND

Rédaction : Olivier Petitjean avec Ivan du Roy

Mise en pages : Guillaume Seyral

Remerciements : Julien Vincent, Wendy Farmer, Christian Poirier, Rachel Knaebel, Satoko Kishimoto, Florent Lacaille-Albiges, Juliette Renaud, Maxime Combes, Stephen Thomas.

Photos : Alan Jamieson – Bilfinger SE – ActuaLitté – Dean Beyett – Digicla – UN Photo – Roland Peschetz – Olivier Peulen – Anita Gould – Ken Doerr – Rich Carstensen – Mriya – Amazon Watch – Wenderson Araujo – Marcos Antonio Grutzmacher – Kgabe / European Union 2014 - European Parliament – Pietro Naj-Oleari – Xavier JULIE – Groume / CC BY-ND 2.0

OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

L'Observatoire des multinationales est un média d'information et d'investigation sur les activités des grandes multinationales françaises, et plus généralement sur les enjeux de responsabilité des entreprises et de démocratie économique.

L'Observatoire réalise et publie des enquêtes et des reportages sur l'impact social et environnemental et le rôle politique des grands groupes français, aussi bien en France qu'à l'étranger. Il mène également un travail de veille plus large sur ces questions. Le site de l'Observatoire des multinationales propose des tableaux de bord sur les grands groupes français ainsi que des dossiers thématiques sur des sujets comme l'énergie nucléaire, l'eau, les accords de commerce, le textile ou les paradis fiscaux.

L'Observatoire des multinationales est un projet de l'association Alter-médias, qui publie également le site d'informations environnementales et sociales Basta ! (www.bastamag.net)

**TOUS LES ARTICLES DE L'OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES SUR ENGIE :
[HTTP://MULTINATIONALES.ORG/GDF-SUEZ](http://MULTINATIONALES.ORG/GDF-SUEZ)**